



Mémoire du CAN-SMNE à l'intention du Comité des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires 2017

Présenté en août 2016

Sommaire

Le Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (CAN-SMNE), un organisme qui regroupe plus de 100 organisations canadiennes qui collaborent afin que femmes et les enfants du monde entier survivent et s'épanouissent¹, estime qu'une économie forte et inclusive pour tous les Canadiens et les entreprises canadiennes exige une situation de paix et de stabilité mondiale. Les collectivités saines et paisibles reposent généralement sur des femmes et des enfants en santé. C'est pourquoi le gouvernement du Canada a pris l'engagement louable d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), tant au pays qu'à l'échelle internationale. L'aide publique au développement (APD) a longtemps joué un rôle important dans l'amélioration de nos collectivités et dans le soutien au respect des droits de la personne, et elle sera essentielle à la réalisation des ODD. Bien que le Canada ait été un important chef de file mondial dans le domaine de la santé des femmes et des enfants, le financement global qu'il accorde aux personnes et aux endroits les plus vulnérables a chuté à des niveaux historiquement bas. Par conséquent, le CAN-SMNE recommande que dans son budget de 2017, le gouvernement du Canada :

1. S'engage à augmenter l'APD de 10 % par an afin d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, doublant ainsi l'aide d'ici 2030 afin d'atteindre la référence mondiale en matière d'aide publique au développement établie à 0,7 % du revenu national brut.
2. Dans le cadre de l'engagement à augmenter l'APD, le budget devrait confirmer et accroître les investissements actuels dans la santé des femmes et des enfants (3,5 milliards de dollars d'ici 2020) en accordant un financement supplémentaire qui comblera les écarts dans le domaine de la santé et des droits sexuels et génésiques des adolescents.
3. Le budget de 2017 devrait affirmer l'engagement du Canada à continuer d'agir à titre de chef de file mondial dans le domaine de la santé des femmes et des enfants et promouvoir la prévisibilité des apports d'aide en confirmant le renouvellement des investissements dans les interventions qui améliorent mutuellement la santé reproductive, des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents ainsi que la santé et les droits sexuels et génésiques à des niveaux supérieurs aux niveaux actuels après 2020.

¹ Le Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (CAN-SMNE) est un partenariat canadien, multipartite, unique et novateur qui regroupe des ONG canadiennes, des établissements universitaires et des associations professionnelles de la santé qui travaillent dans plus de 1 000 régions du monde à améliorer la santé et la vie des femmes, des enfants et des adolescents dans les pays les plus pauvres. Ensemble, nous avons les données probantes et l'expérience qui nous permettent d'obtenir des résultats pour les plus vulnérables. Nos organisations sont appuyées par des millions de Canadiens dont le soutien financier et l'engagement témoignent de la valeur qu'ils accordent au leadership du Canada pour s'assurer que chaque femme, enfant et adolescent survive et s'épanouisse.

Le CAN-SMNE remercie le Comité des finances de lui offrir l'occasion de participer au processus de consultations prébudgétaires et témoignera avec plaisir afin d'offrir plus de détails sur les recommandations qui précèdent.

Introduction

Dans une économie mondiale interdépendante, les possibilités qui s'offrent aux Canadiens et aux entreprises canadiennes sont intimement liées à la paix et à la sécurité dans le monde. L'économie canadienne prospère lorsque les entreprises ont de nouveaux marchés dans lesquels elles peuvent vendre leurs produits et investir. À l'inverse, l'instabilité bouleverse les entreprises lorsque des marchés disparaissent et que l'accès à d'importantes ressources ou aux principaux marchés du travail est perturbé. Ainsi, au moment où le Canada réalise d'importants investissements dans sa propre économie dans le cadre du budget de 2017, il doit également réfléchir à la façon dont il favorisera les conditions préalables à une économie canadienne vigoureuse par le biais de ses investissements à l'étranger.

Bien que le commerce et la défense soient deux outils à la disposition du Canada, l'aide publique au développement (APD) continue de jouer un rôle unique dans le développement d'une économie mondiale paisible et prospère. L'aide publique au développement est un outil essentiel à la promotion de l'égalité entre les sexes et au respect des droits de la personne. Il ne s'agit pas simplement de valeurs qui devraient être respectées universellement selon les Canadiens, puisque l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et plusieurs autres organisations soutiennent depuis longtemps que l'investissement dans la santé des femmes et des filles est une condition essentielle au développement durable et à la croissance des plus pauvres². Le CAN-SMNE croit que la réalisation de ce plein potentiel commence par des investissements dans la santé et les droits génésiques, des mères, des nouveau-nés et des enfants.

Nous établissons les bases de l'autonomisation économique et de l'égalité entre les sexes lorsque **partout, chaque** femme peut choisir d'avoir un enfant, à quel moment et avec qui, que ce choix est accompagné de services adéquats, complets et appropriés à l'âge, lorsque l'accouchement n'est pas une question de vie ou de mort mais plutôt, comme pour la plupart des femmes et des hommes au Canada, une expérience sécuritaire accompagnée par des professionnels de la conception à l'accouchement et la période post-partum.

Lorsque la naissance d'un enfant s'accompagne de soins néonataux, de vaccination, de nutrition et d'activités de développement de la petite enfance appropriés, nous établissons non seulement le fondement de sa survie, mais aussi de sa réussite scolaire et sur le marché du travail.

Lorsque les adolescents et les adolescentes ont accès à une éducation sexuelle complète, à des programmes de développement qui prennent en charge l'égalité entre les sexes en transformant leur façon d'interagir, à la possibilité d'accéder et de façonner les services de santé dont ils ont besoin et d'éliminer la discrimination fondée sur l'âge et le sexe qui maintient le manque d'accès aux services de santé, nous posons les bases de l'évolution des normes sexospécifiques qui perpétuent les grossesses et les mariages précoces ainsi que la marginalisation économique.

² *Promoting Pro-Poor Growth: the role of empowerment*, 2012, <http://www.oecd.org/dac/povertyreduction/50157530.pdf>.

Grâce à l'Initiative catalytique pour sauver un million de vies (2007-2013) et aux investissements faits dans le cadre de l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE) (2010-2015), la santé des femmes et des enfants est une pierre angulaire des efforts du Canada visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et les droits de la personne, le développement des économies et le renforcement de la stabilité dans le monde.

Pour que le Canada agisse à titre de chef de file sur la scène mondiale et respecte son engagement louable d'appuyer l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) au pays et à l'étranger, il doit investir de manière importante, durable et prévisible dans la vie des femmes et des enfants. Bien que d'importants progrès ont été accomplis dans la réduction des taux de mortalité des femmes et des enfants, ces progrès ont été inégaux puisque les personnes les plus marginalisées n'ont pas profité de la même façon de ces investissements. Pour atteindre les personnes oubliées, il faudra faire d'importants investissements sans toutefois sacrifier les ressources allouées à d'autres domaines interdépendants du développement, tels que l'éducation et l'environnement. Par conséquent, le présent mémoire présente trois recommandations interconnectées et concrètes visant à accroître le financement accordé au développement international dans le budget de 2017.

1. Accroître l'investissement dans l'aide publique au développement.

Bien que le Canada ait réalisé d'importants investissements dans la santé des femmes des enfants à l'échelle internationale, l'aide publique au développement globale du Canada a chuté depuis 2011³. Les investissements du Canada dans l'APD (0,28 % du RNB en 2015) sont tombés bien en deçà de la moyenne de 0,41 % des pays membres du CAD de l'OCDE. Si le Canada veut réaliser l'ambitieux mandat de la ministre du Développement international, y compris son rôle de chef de file dans le domaine de la santé des femmes et des enfants, il doit affecter les ressources requises pour atteindre ses objectifs de développement. Notre budget d'APD doit refléter le fait que, tout comme les droits de la personne sont indivisibles, il en est de même pour les progrès vers l'atteinte des objectifs de développement. Nous devons donc consacrer des ressources suffisantes de sorte que nos objectifs de développement ne s'opposent pas les uns aux autres, mais qu'ils soient réalisés conjointement de manière efficace et efficiente. **Par conséquent, le CAN-SMNE recommande que le Canada s'engage à augmenter l'APD de 10 % par an afin d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, doublant ainsi l'aide d'ici 2030 afin d'atteindre la référence mondiale en matière d'aide publique au développement établie à 0,7 % du revenu national brut.**

2. Confirmer et accroître l'ADP consacrée à la santé des femmes et des enfants

En 2015, le Canada s'est engagé à consacrer 3,5 milliards de dollars en financement sur 5 ans (2015-2020) à la santé des femmes et des enfants. Le budget de 2017 devrait, conformément à la lettre de mandat de la ministre du Développement international, confirmer **l'intention du Canada de maintenir et d'accroître son investissement dans la santé des femmes et des enfants en appuyant des interventions complètes et intégrées en santé et en nutrition dans l'ensemble du continuum des**

³ Bien qu'un prêt non concessionnel à l'Ukraine et les coûts de réinstallation des réfugiés en 2015-2016 aient augmenté les niveaux de l'APD, ces investissements, bien qu'importants, ne se traduisent pas par des hausses de l'enveloppe de l'aide internationale, le montant d'argent alloué aux programmes de développement et humanitaires par le Canada. (Voir CCIC, *Une aide efficace, transparente et bien pensée — Présentation en vue des consultations budgétaires 2016*, p. 2, pour obtenir des détails.)

soins et annoncer un nouveau financement supplémentaire qui comblera les écarts dans le domaine de la santé et des droits sexuels et génésiques des adolescents.

3. Confirmer le renouvellement et l'augmentation des investissements dans la santé des femmes et des enfants après 2020.

Bien que l'aide allouée par le Canada à la santé des femmes et des enfants jusqu'en 2020 soit grandement appréciée, le Canada doit investir de manière prévisible et continue dans son programme sur les droits et la santé génésique, des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents après 2020 pour permettre aux organisations canadiennes et aux partenaires multilatéraux de travailler de manière efficace et soutenue à la réalisation des objectifs de développement durable. Ce programme élargi est requis non seulement pour mettre en œuvre une approche globale et intégrée en matière de santé et de nutrition, mais aussi pour tenir compte des coûts initiaux élevés nécessaires pour atteindre les personnes qui vivent dans des environnements fragiles. En 2030, plus des deux tiers des personnes vivant dans une pauvreté extrême dans le monde vivront dans la fragilité, en raison d'une combinaison de mauvaise gouvernance, de violence, de pauvreté, d'inégalités, de corruption, d'injustice et de vulnérabilité environnementale⁴. Les populations vulnérables sont plus susceptibles de mourir de causes évitables que celles qui vivent dans des contextes plus stables : 60 % des décès maternels évitables, 53 % des décès chez les enfants âgés de moins de cinq ans et 45 % des décès néonataux se produisent dans les milieux fragiles découlant de conflits, de déplacements et de catastrophes naturelles. Bien que les coûts initiaux de ces interventions soient plus élevés, les retombées et les bénéfices sont plus grands. Le rapport [Réduire les écarts pour atteindre les Objectifs](#) préparé par l'UNICEF conclut que l'investissement visant les enfants les plus défavorisés offre deux grands avantages : (1) il permet de progresser plus rapidement vers l'atteinte des grands objectifs mondiaux; et (2) il est plus rentable que l'investissement visant les personnes plus faciles à atteindre, car la majorité des décès se produisent dans les environnements fragiles dans lesquels les services sont minimes ou inexistants et que les interventions peuvent donc donner de meilleurs résultats⁵.

Le budget de 2017 est une excellente occasion d'affirmer l'intention du Canada de fournir une aide prévisible et efficace en vue d'atteindre la santé associée aux ODD et d'appuyer le programme général en s'engageant à **renouveler les investissements dans les interventions qui améliorent mutuellement la santé reproductive, des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents ainsi que la santé et les droits sexuels et génésiques à des niveaux supérieurs aux niveaux actuels après 2020.**

Conformément aux principes de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement*, le Canada devrait aussi confirmer que ces investissements accorderont la priorité aux personnes et aux endroits qui en ont le plus besoin.

⁴ OCDE, *États de fragilité 2015 : Réaliser les ambitions de l'après 2015*, Éditions OCDE Publishing, Paris, 2015, http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/development/etats-de-fragilite-2015_9789264248878-fr#.V8g3hJgrLIU.

⁵ UNICEF, *Réduire les écarts pour atteindre les Objectifs*, 2010, http://www.unicef.org/french/nutrition/files/Narrowing_the_Gaps_to_Meet_the_Goals_FR_091510.pdf.